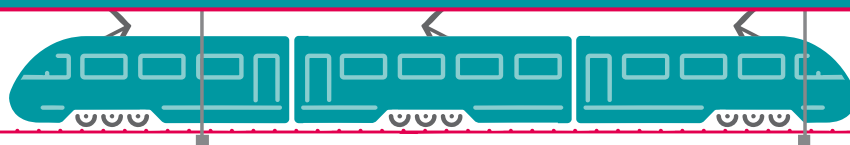


ligne
Orléans
Châteauneuf
sur-Loire



**RÉOUVERTURE AU TRAFIC VOYAGEURS
DE LA LIGNE ORLÉANS - CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE**



LE PROJET

ROUVRIRE À LA CIRCULATION DE TRAINS DE VOYAGEURS
LES 27 KM DE LA LIGNE FERROVIAIRE RELIANT ORLÉANS
À CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE.

Aujourd'hui, la ligne
Orléans - Châteauneuf-sur-Loire
est utilisée uniquement pour
la circulation de trains de FRET,
avec 3 dessertes en moyenne
par semaine entre Orléans et
Saint-Denis de l'Hôtel, à 30 km/h.

LES OBJECTIFS

- **Offrir** un mode de transport en commun ferré, alternatif à la voiture, écologique, performant, rapide et sûr desservant l'Est orléanais.
- **Diminuer** la congestion à l'entrée d'Orléans aux heures de pointe, notamment pour les trajets domicile-travail et domicile-études.
- **Réduire** les émissions de gaz à effet de serre.
- **Faciliter** les échanges avec les autres modes de transport (*bus urbains, cars interurbains, tramway, vélo, etc.*).
- **Pérenniser** le trafic fret.



1 TOUTES LES **1/2 H**
PAR SENS EN HEURES DE POINTE



1 TOUTES LES **1 H**
PAR SENS EN HEURES CREUSES

6

COMMUNES

DESSERVIES SYSTÉMATIQUEMENT
(arrêt systématique dans chaque halte) :

- Orléans, Saint-Jean de Braye, Chécy, Mardié, Saint-Denis de l'Hôtel, Châteauneuf-sur-Loire,
- dont **2 arrêts en correspondance** avec la **ligne B** du tramway : Orléans-Ambert & Saint-Jean de Braye.

Près de **8300**
VOYAGEURS ATTENDUS
CHAQUE JOUR

3 700 T. de CO²
ÉCONOMISÉES CHAQUE ANNÉE
1 voyageur sur 2 sera
un ancien automobiliste

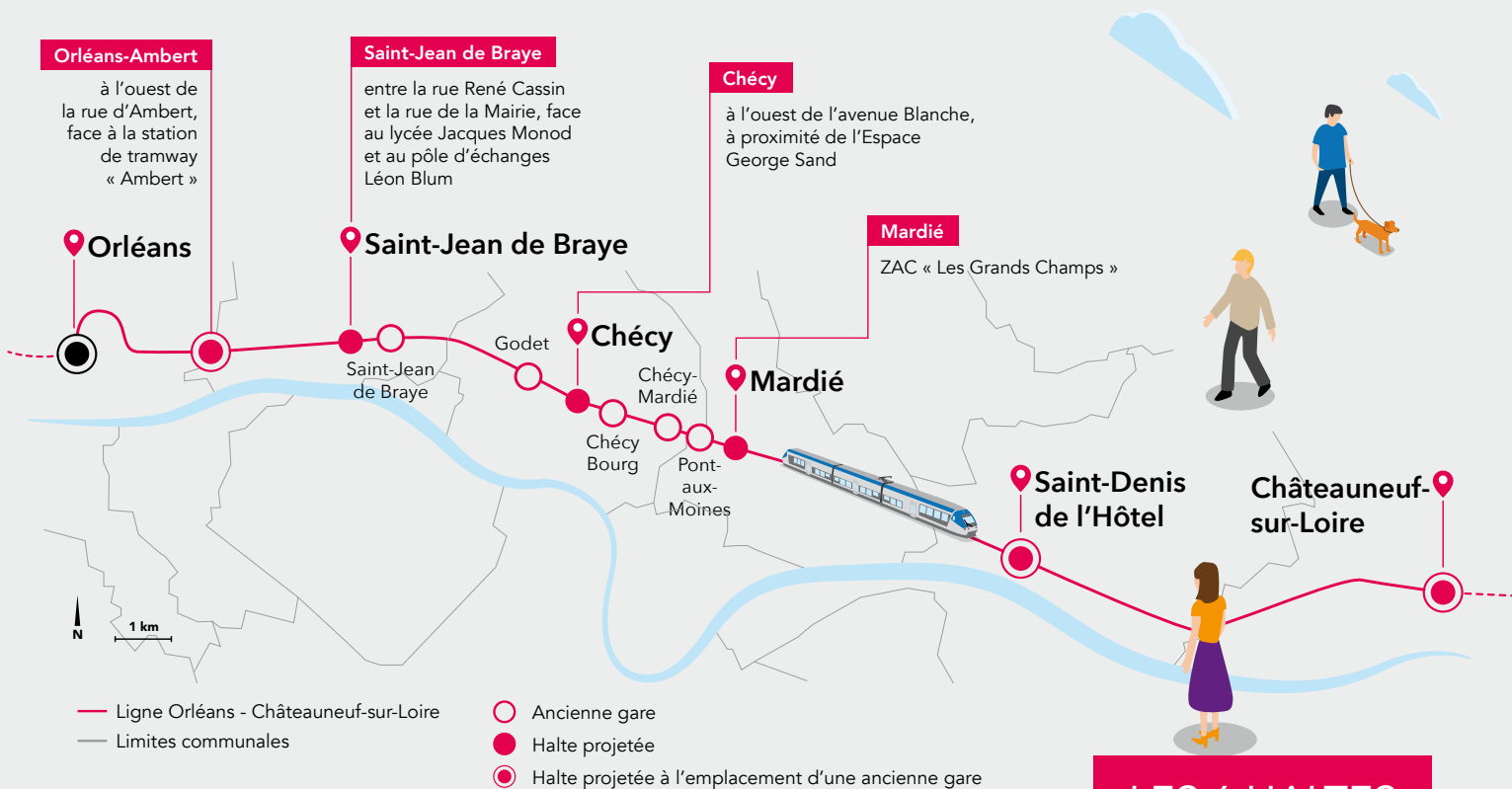
TRAJET



32 min.

20 ALLERS-RETOURS
QUOTIDIENS

- **ORLÉANS (Centre)**
4 mn.
- **ORLÉANS (Ambert)**
6 mn.
- **SAINT-JEAN DE BRAYE**
4 mn.
- **CHÉCY**
4 mn.
- **MARDIÉ**
7 mn.
- **SAINT-DENIS DE L'HÔTEL**
7 mn.
- **CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE**



LES 6 HALTES PRÉVUES

LES TRAVAUX PRÉVUS

AMÉNAGEMENTS EN GARE D'ORLÉANS ET REMANIEMENTS SUR LA LIGNE PARIS-ORLÉANS-LIMOGES-TOULOUSE (POLT)

Afin d'accueillir les 40 nouvelles circulations quotidiennes, il est nécessaire de créer une nouvelle voie à quai (H) en gare d'Orléans, à côté de l'actuelle voie G. Cette nouvelle voie sera prolongée derrière le poste d'aiguillage de la gare d'Orléans, afin de faciliter les entrées/sorties des futurs TER Orléans - Châteauneuf-sur-Loire.

L'aménagement d'une section sur la ligne POLT (Paris-Orléans-Limoges-Toulouse) sera également nécessaire pour permettre l'insertion des futurs TER Orléans - Châteauneuf-sur-Loire au sein du trafic grandes lignes existant : remplacement d'appareils de voie et modifications de signalisation notamment.



MODERNISATION COMPLÈTE DES 25 KM DE VOIE UNIQUE POUR ACCUEILLIR DES TRAINS DE VOYAGEURS

La voie ferrée existante, construite en 1873 nécessite d'importants travaux de modernisation pour être circulée à nouveau par des trains de voyageurs.



RÉFECTION DE LA PLATEFORME



MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE SIGNALISATION AUTOMATIQUE ADAPTÉ



RENOUVELLEMENT COMPLET DES CONSTITUANTS DE LA VOIE (RAILS, TRAVERSES, BALLAST)



AMÉNAGEMENT DE 6 NOUVELLES HALTES, DONT 2 POINTS DE CROISEMENT ET 1 TERMINUS TECHNIQUE



CONSOLIDATION / REMPLACEMENT DES OUVRAGES D'ART



ÉLECTRIFICATION DE LA LIGNE



PRISE EN COMPTE ET RÉDUCTION DU BRUIT FERROVIAIRE

La réduction des nuisances sonores représente un des enjeux majeurs du projet. Dès la conception, des études acoustiques détaillées ont été conduites afin de veiller au strict respect de la réglementation en vigueur. Le projet a ensuite été conçu en prenant toutes dispositions nécessaires pour réduire le bruit à la source.

Suppression/sécurisation des 26 passages à niveau existants.

Compte tenu de l'augmentation du nombre et de la vitesse des circulations envisagées sur la ligne, le projet prévoit la sécurisation de l'ensemble des passages à niveau. Actuellement, la ligne comporte 24 passages à niveau et 2 passages à niveau piétons.

Le programme envisage la sécurisation de

9 PASSAGES À NIVEAU ROUTIERS + 3 PIÉTONS

la suppression

de **4 PASSAGES À NIVEAU**

la création de **7 OUVRAGES D'ART + 1 PASSAGE SOUTERRAIN**

afin de garantir un haut niveau de sécurité, tant pour les usagers du fer que de la route.

LES ACTEURS DU PROJET

 193M€



Les études détaillées et la réalisation de l'opération sont inscrites au Contrat de plan État - Région Centre-Val de Loire 2015-2020 pour un montant de 193 millions d'euros.

Le projet est également cofinancé par l'Union européenne (Fonds européen de développement régional) à hauteur de 40 millions d'euros, dans le cadre d'une procédure Grand Projet au titre de la réduction des émissions de gaz à effet de serre permise par le projet.

SNCF Réseau assure la maîtrise d'ouvrage du projet.

TEMPS FORT DU PROJET : L'ENQUÊTE PUBLIQUE DE 2017



LE PROJET DE
RÉOUVERTURE AU TRAFIC
VOYAGEURS DE LA LIGNE
ORLÉANS - CHÂTEAUNEUF-
SUR-LOIRE EST SOUMIS
À L'ORGANISATION D'UNE
ENQUÊTE PRÉALABLE À
LA DÉCLARATION D'UTILITÉ
PUBLIQUE.

Elle vise à :

- **ASSURER** l'information et la participation du public sur le projet,
- **GARANTIR** la bonne prise en compte des intérêts des tiers lors de l'élaboration des décisions susceptibles d'affecter l'environnement,
- **CONFIRMER** l'utilité publique de l'opération,
- **SOUMETTRE** l'étude d'impact sur l'environnement à l'avis du public.

Les observations et propositions recueillies au cours de l'enquête publique seront analysées pour une prise en considération par le maître d'ouvrage et l'autorité compétente qui devra prendre l'arrêté d'autorisation lié au projet.



L'enquête publique est ouverte et organisée par le préfet territorialement compétent (préfet du Loiret). Celui-ci saisit le président du tribunal administratif en vue de la désignation d'une commission d'enquête, chargée de la conduite de l'enquête publique.

ENQUÊTE
PUBLIQUE

REMANIEMENTS
SUR L'AXE POLT

MODERNISATION DE
LA VOIE UNIQUE



www.orleans-chateauneufsurloire.fr

